



La commune de FILLIÈRE,
commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2017 (9 414 habitants)

recherche son.sa

responsable du pôle attractivité et vie locale (poste permanent)

Date prévue pour la prise de fonctions : au plus vite

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel

Fillières, catégories et cadres d'emploi : filières administrative, technique, culturelle (patrimoine et bibliothèques), sportive ; catégories A et B ; cadres d'emploi (tous grades) des rédacteurs, attachés, techniciens, assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques, conseillers territoriaux des APS, éducateurs territoriaux des APS

Date limite de réception des candidatures : 21 février 2019

Descriptif du poste :

Sous la responsabilité du directeur général des services, vous serez, en qualité de responsable du pôle « attractivité et vie locale », garant.e de la qualité du service rendu à la population et aux usagers dans les domaines suivants :

- culture
- associations
- animations, manifestations, évènements
- vie économique de proximité

Missions :

Outre le management direct des agents du pôle (2 à ce jour) et un travail transversal avec les autres services de la collectivité, vos missions seront notamment les suivantes :

- culture
 - participer à l'élaboration et à la promotion de la politique culturelle de la collectivité
 - piloter et évaluer les actions et projets culturels de la collectivité : bibliothèques municipales (une bibliothécaire à temps complet et de nombreux bénévoles), salle d'expositions Phil'arts
 - animer l'ensemble des ressources, des dispositifs et des partenariats en faveur du développement territorial
 - développer la médiation vers les publics
- associations
 - conduire et développer les relations avec les associations dans une démarche de démocratie participative
 - développer et animer une fonction d'appui à la vie associative
 - accompagner individuellement ou collectivement les porteurs de projets associatifs
 - apporter soutien et accompagnement à l'organisation et à la structuration des associations
 - informer et éclairer les associations sur les règles d'attribution des subventions
 - mettre en œuvre un conseil consultatif de la vie associative
 - mettre en place des projets dans le cadre des conventions d'objectifs conformément aux décisions des différentes commissions communales
 - dynamiser l'implication des associations aux diverses manifestations de Fillière
 - participer au développement de la politique sportive du territoire, en lien avec le pôle enfance, jeunesse et sports et les différentes commissions
- animations, manifestations, évènements
 - piloter l'organisation des manifestations (l'évènementiel étant du ressort du service communication)

- évaluer certaines manifestations afin d'en améliorer la qualité, l'organisation et de contrôler le respect des réglementations en vigueur
- vie économique de proximité
 - assurer la promotion de la vie locale (commerces, associations, acteurs touristiques, service de proximité...)
 - veiller à la cohérence de certaines actions du projet de territoire conformément aux enjeux et stratégies
 - assurer l'interface avec les commerçants dans le cadre des différents projets, études et chantiers
 - assumer le rôle de référent avec les élus concernés

Autonomie et responsabilités

- définition des missions du pôle en cohérence avec les orientations générales de la collectivité et dans le respect des circuits décisionnels ; évaluation par le supérieur hiérarchique
- force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- autonomie dans l'organisation du travail
- responsabilité des ressources (humaines, budgétaires, matérielles) du pôle
- management direct des agents du pôle

Lieu d'affectation : siège de la commune de FILLIÈRE

Temps de travail : temps complet, possibilité de JRTT

Conditions d'exercice, contraintes liées au poste, matériels mis à disposition :

- déplacements fréquents sur le territoire de la commune nouvelle (véhicule à disposition du service) ;
- horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- disponibilité, présence lors des événements et des manifestations
- téléphone portable et ordinateur professionnels.

Profil recherché :

- vous disposez d'une bonne connaissance de l'environnement territorial
- vous maîtrisez les enjeux, acteurs, évolution et cadre réglementaire dans les domaines du poste
- vous connaissez les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
- vous maîtrisez les techniques de management
- vous pratiquez des techniques et outils d'écoute, de communication et de concertation
- vous avez de bonnes aptitudes techniques rédactionnelles et informatiques
- vous maîtrisez les outils bureautiques
- vous faites preuve d'une capacité à rendre compte à la hiérarchie
- vous êtes rigoureux.se, savez gérer les priorités et le travail de votre équipe
- vous disposez du permis B.

Rémunération : régime indemnitaire selon dispositions propres à la collectivité + CNAS + titres-restaurant + participation à la protection sociale « prévoyance maintien de salaire »

Renseignements et candidatures :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le directeur général des services, M. CHANDELIER, au 04.50.22.82.32, ou la responsable du pôle ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature (CV+lettre de motivation) **pour le 21 février 2019 à M. le Maire de Fillière**, soit par courriel à rh@commune-filliere.fr (**fichier pdf**), soit par courrier adressé au pôle RH, 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.

Information travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.